

AR-Inv- 38 année 1695

Lettre encore dans son enveloppe (11/7 cm) adresse:

A Monsieur, Monsieur de Rougemont / maÿre de la Chaux de fond au Conté de Neufchastel en Suisse/ A Neufchastel 8 X (*prob. le prix du port*)

Au dos cachet cire rouge croix avec 2 étoiles au 1 & 3. (*De Guy ?*)

Cette adresse est répétée sur la lettre

A la Haye ce 16 maÿ 1695

Jaurois bien désiré mon Neveux que la lettre que vous m'avés écrite par un des fils de feu Mr. Le Maÿre Tribolet vostre oncle fut venu a la haÿe et qu'il me l'eut luÿ même rendue afin de luÿ témoigner le plaisir que ie me serois fait a vostre recommandation et a la memoire de feu son pere que iestimois beaucoup de luÿ rendre quelques services, mais puis qu'il est venus en hollande dans le dessein comme vous le me marqués de satisfaire son inclination et de s'attacher au service du Roÿ d'Angleterre, il a pris en droiture le chemin avec tous les autres qui sont venus avec luÿ du pais pour la meme chose pour sincorporer dans les Regimens quils veulent faire la campagne qui a commencé cette année de meilleure heure a cause du mouvement des françois qui travaillent tant quils peuvent a se mettre à couvert des insultent qu'ils craignent que les Aliés leur feront, leur force par mer ne peut plus faire tete en aucun endroit contre nos flottes. C'est pourquoÿ ils ont fait lignes sur lignes en flandre pour empecher sil y a moien que leur armée soit en seureté derrrier leur retranchement. Mais il faut voir ce qui en arrivera si Dieu nous conserve la vie, ils ont un redoutable et un vaillant Ennemi, le Roÿ Guillaume qui ne trouve rien dimpossible quand il est a la tete de ces Armées. Les françois auvoient bien espéré que la grande perte en effect que ce prince a faite et avec luÿ tout le partis des honnestes gens par la mort de la Reyne son Epouse qui etoit sans contredit la plus aimable et la plus vertueuse princesse que iestime quil y eut dans le monde changeroit si fort lestat des affaires d'Angleterre quil y seroit retenu par la nécessité de sa présence pour prévenir a de grandes revolutions et d'autres inconveniens mais la providence qui règne sur tout et la sage conduite de sa Majesté Britannique a renversé tous ces vains proiets. Elle a été il est vrai autant sensible et affligé qu'on ait peu l'estre de cette mort on avoit lieu de craindre qu'au dépend de sa santé et de sa constitution ce prince ne s'en trouvât incommodé mais Dieu luy a fait la grace après avoir donné essort a son affliction de reprendre le train du gouvernement qu'il a remis toutes les choses sur un si bon pied qu'il ni a pas lieu de craindre que le partis des Jacobites ni les intrigues de la France puisse traverser ses justes desseins. Vostre lettre ma retabli des ïnquietudes que

iavois d'avoir appris des facheuses nouvelles qu'on m'avoit fait part de deux ou trois endroits de l'indisposition de mon frere, ien loue Dieu de tout mon coeur et ie le prie de toute mon ame que ie puisse savoir qu'il est maintenant en bonne santé. N'est-il pas surprenant qu'on ne me donne aucun avis de ce que ie devois estre informé tout le premier et que des estrangers a qui ie nose pour la confusion qui en reviendroit declarer ce qui en est s'ils savoient l'indifference et la maniere avec laquelle on en use a mon egard. Dieu qui cognoit cependant mon coeur sait si ie suis sincere, et si ie nai pas toute l'affection et le naturel d'un frere et d'un bon parent. Je veux bien croire pour ce qui vous regarde que les sentimens que vous me temoigné sont effectivement tels que vous les me dites, il me semble cependant que vous pourriés plus souvent que vous ne faites me donner plus de satisfaction que ie n'en reçois. Il se présente des occasions presentement si favorables pour ecrire frequemment quand on en a l'envie qu'on ne peut pas avec iustice s'excuser la dessus. Je convien avec vous que pour l'honneur d'un suiect mon frere est peut estre celuy qui en a iamais le plus receus par cet exemple tout singulier qu'il a mis en possession son Souverain de ces Etats au bout d'un ciecle et de deux cette remarque sera encore plus glorieuse pour la famille sil y a en reste encore sur la terre mais ie tien avec vous que cet honneur meritoit di avoir attaché quelque profit et plus considerable qu'une pension de 30 pistolles annuelles qu'on ma assuré neantmoins que S.A.S Madame y a ordonnée iespère quelle passera a ces heritiers et iusqu'au dernier du nom. Si iy pouvois contribuer pour cela quelque chose il ni a rien que ie fisse plus volontiers

Je suis en peine de savoir si Madame a receus de mes lettres que ie me suis donné l'honneur de luÿ ecrire de ce pais et que ie luy ai adressée a son hostel. le ne luy ai rien escrit de desagreable, quoÿ que ie nignore pas qu'il est necessaire de ce bien ménager dans un tems de guerre. Je voulois me servir de la route de Neufchastel mais ce détour auroit rendu mes lettres vieilles. lavoit meme en partie écrit sur ce suiect à Mons. nostre Gouverneur mais il ne ma pas fait lhonneur de me répondre ne sachant si c'est ou pour ce que ie ne lai pas assés dignement traité a quoy pourtant ie croi n'avoir pas failli, ou bien si c'est pour d'autres raisons. Si ie croiois que vous eussiés autant d'acces aupres de luÿ comme vous en aviés auprès de Mons:r d'Affrÿ ie vous prierai de m'en pouvoir éclaircir si cela se pouvoit. Je ne croi pas comme vous qu'aucun homme ni de cent ans, mais iai doutte et je croi que depuis que Dieu a crée le lac de Neufchastel qu'il ait été entièrement pris et gelé et qu'on lait passé a pied sec et avec des charges comme vous le mavés reconfirmé dans vostre lettre et que ie l'avois veu dans des autres que d'autres gens l'auraient desia manié. L'hÿver a été crue et long universellement par tout ie naurois iamais cru que ieusse peu resister a une si grande rigueur a cause de mon accident et de mes infirmités ie suis encore cependant en vie par la grace de Dieu nonobstant toutes mes faiblesses, ie me traine avec mes langueurs, il ne faut pas sur les aparences iamais terminer la vie d'un homme car en vérité moy même

apres mon accident ie n'aurois pas consigné a fond perdu une pistolle. et dans mon état ie me sens graces a Dieu plus fort que diminué. toute ma famille vous remercie de vostre bon souvenir et vous prie d'agreer leur baise mains et la continuation de leur amitié en particulier ma niece vostre Epouse assurés sil vous plaist tout le reste de nos amis et parens de mes services et de la continuation de mes amitié et en particulier croiés moy tousiours

Mon Neveux

Vostre tres affectionné

serviteur et Oncle

DeGuy.

Vous ne mecrivé d'aucune chose, ni plus rien de mon procès, il semble que ie ne dois penser a rien et qu'on n'attend tousiours la nouvelle de ma mort pour dire quelle a misse fin a tout. Le Sr. Delaprimée dyverdun qui sestoit offert honnestement de me dedomager de pretentions que iai de heritiers de defunt Mr dasperlin qui c'est chargé volontiers de ma procure et de mes papiers au lieu d'avoir fait come il m'avoit promis, il ma fait ecrire par un gentil homme du pais de vaux nommé Mr. de Sauillieres (?) que pour retirer de ces mains mes papiers desquels il na rien peu recevoir il faut que ie luy donne 4 pistolles. Cest le procedé d'un fort mal honneste homme ie le luy ai aussi fait savoir par ce gentil homme qui ma escrit ie croi quil a retiré des effects et quil en abuse

- à l'intérieur du papier qui enveloppe la lettre dans l'enveloppe :

Je ne sai rien ni de l'aventure qui est arrivée a l'ainé de fils de mon frere ni ce qua fait non plus son cadet. Vous me ferés plaisir de men instruire fidellement et ie vous promet en homme dhonneur que se sera en confidence et que la chose ne passera qu'entre vous et moy. ien ressens des a present de la douleur quoy que ie n'en sois pas encores éclaircis. lai été surpris que dans toutes ces nouvelles levées suisse pour le service de cet Etat ils ni sont pas entrés.

16may 1695

relu avec Yves 21.10.03